

**Près de chez vous, parrainez un enfant,
rejoignez-nous, devenez bénévole.**

En vous engageant à travers le parrainage d'un enfant, vous devenez bénévole au sein de la Fondation Les Nids et par conséquent, adhérent de l'association Madeleine Lecoeur-Les Nids, en charge de l'animation des bénévoles de la Fondation.



**Parrainage de proximité
L'initiative citoyenne et solidaire**



Siège social : 27 rue du Maréchal Juin—BP 137—76131 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél : 02.35.76.80.09—siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr



La Fondation Les Nids



La Fondation Les Nids, Reconnue d'Utilité Publique, mène des missions d'intérêt général en faveur des enfants et familles en difficulté depuis près de 90 ans sur le territoire normand. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension** pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

CHIFFRES CLES



Qu'est-ce que le parrainage de proximité ?

Le parrainage est une réponse pour des enfants privés de repères affectifs structurants ainsi que pour des familles se trouvant dans une grande détresse sociale ou relationnelle. Il vise notamment les familles isolées ou monoparentales.

Dans les faits, il s'agit de **partager du temps et d'accorder de l'attention** : aller au cinéma, se promener en forêt, vivre un temps de famille, s'appeler, s'écrire, veiller l'un sur l'autre... tout est possible tant que chacun a envie d'investir cette relation, dans le temps.

Comment devient-on parrain ?

Le parrainage s'établit dans **le temps et la confiance** réciproque. Toute personne souhaitant devenir parrain ou marraine est rencontrée par la Fondation. Une fois sa candidature acceptée, le parrain potentiel est convié à des temps d'échange pour rencontrer d'autres parrains ou futurs parrains, des bénévoles, des enfants et parfois leurs parents. La mise en place du parrainage est progressive et s'établit à partir du **projet de parrainage souhaité par le parrain, l'enfant et ses parents.**



Le parrainage d'enfant est un **acte civil, citoyen et volontaire** pour prêter à un enfant une attention particulière aux côtés de l'ensemble des adultes concourant à son bien-être et à son épanouissement.

